

FORMATION AIDE-SOIGNANT

Aide-soignant, un métier proche du patient

L'aide-soignant travaille au milieu d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou dans des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales ou à domicile. Il dispense également des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

L'aide-soignant exerce au sein :

- d'établissements de santé (secteur public ou privé)
- d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- de services de soins à domicile (type SSIAD)

Il peut ensuite s'orienter vers une autre formation :
Assistant de soins en gérontologie, Infirmier.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés ou travaux pratiques en petits groupes
- Simulation en santé pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels
- Distanciel en fonction des modules concernés dans la limite de 70% de la durée totale de formation



- **Durée formation : 770 heures (22 semaines).**
- **Durée stages : 770 heures (22 semaines).**

CERTIFICATION

**Diplôme d'État d'Aide soignant.e
(niveau IV)**

Possibilité de passerelle : Non

NOS ATOUTS

- **Formation diplômante et professionnalisante**
- **Formation accessible par voies de VAE ou d'apprentissage**
- **Insertion dans un large réseau professionnel favorisant l'employabilité**
- **Alternance théorie / pratique, apprentissage alliant la simulation en santé**
- **Accompagnement individualisé de chaque apprenant dans son projet de formation**



**EFFECTIFS : 48 élèves
(septembre), 13 élèves (janvier)**

COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Accompagner et soigner la personne dans ses activités quotidiennes et sa vie sociale
- Évaluer l'état clinique et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner des personnes et leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretien l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation, conformément au référentiel de la formation, est continue et répartie tout au long de l'année de formation. Chaque bloc est évalué selon les critères d'évaluation, à partir de l'étude de situation ou en pratique simulée.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- La sélection des candidats est effectuée par un jury sur la base d'un dossier complet (cf dossier d'inscription sur le site durant la période d'inscription) et d'un entretien.
- Le jury de sélection est composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un Institut de Formation Paramédicale.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent être âgé de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation.

Aucun diplôme n'est requis et la formation peut être réalisée soit en parcours complet ou en parcours partiel.

Les cursus partiels s'adressent aux titulaires d'un baccalauréat professionnel (ASSP, SAPAT), auxiliaire de puériculture (AP), ambulancier, assistant de vie aux familles (ADVf), agent de service médico-social (ASMS), assistant de vie aux familles (ADVf), diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (AES), assistant de régulation médicale (ARM).



ACCESSIBILITÉ

L'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.

Le diplôme d'Aide-Soignant est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le N°RNCP35830.
Certificateur : Ministère de la Santé.

TARIFS

Frais de scolarité : 7500 € (parcours complet)
Cursus partiel : un devis individualisé sera établi.

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, Relais VAE en Région, ou de vous rapprocher de votre employeur.



Campus Paramédical

12 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908
21079 DIJON Cedex

SIRET : 262 100 076 00286

Directrice : Yamina KROUK

Responsable de formation : Laurence LAGARDE -
laurence.lagarde@chu-dijon.fr

Secrétariat : Aline DUDRAGNE - ifas@chu-dijon.fr